

La Tour-de-Trême, le 19 juin 2023

Aux Parents des élèves de 11H

Récupération du solde Cashless – Carte étudiant

Chers Parents,

La fin d'année approche à grands pas et pour les élèves de 11^H cela signifie qu'ils s'apprêtent à quitter les portes de notre école.

Par conséquent, les élèves qui possèdent un solde d'argent sur leur carte d'étudiant peuvent, dès à présent, passer au secrétariat avec leur carte afin de récupérer au comptant le montant restant. Lorsque la carte sera soldée, celle-ci sera bloquée. Pour les quelques jours restants, les élèves devront payer leur repas en espèces.

Pour les parents qui désirent recevoir le montant du solde (au minimum CHF 30.00) sur un compte, nous vous laissons le soin d'adresser un courriel au secrétariat avec toutes les coordonnées bancaires nécessaires pour le versement.

Si un frère ou une sœur de l'élève fréquentera, à la rentrée prochaine, le CO de La Gruyère, les parents peuvent transférer, au moyen de l'application, le solde sur le compte de ce dernier.

En vous remerciant par avance pour votre compréhension et votre collaboration, nous vous adressons, Chers Parents, nos plus cordiales salutations.

L'Administrateur général



Yves Bosson

Le directeur



Frédéric Ducrest